COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du 18 septembre 2023
Procès-verbal n°1

Président : Sébastien AUBINEAU

Présents : Mme AUBOURG Alice ; MM DION Jacques, DUGAST Fabrice, DUPUIS Bruno, PARILLAUD Clément, RECOUPE Sébastien, RIVIERE Patrick

Excusés : MM BEULET Léo, BRANSWYK Eddy, DELCEL Christian, DUPUIS Christopher, FAVARD Florent, KAES Jean-Yves, MORISSON Jordan

Assiste : M. BASQ Stéphane (Président District de la Vienne) et M. WAILLIEZ David (CTRA LFNA)

****

Le président ouvre la séance en remerciant MM. Stéphane BASQ et David WAILLIEZ de leur présence.

****

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le président tient à nous informer que la saison 2023/2024 est la dernière année de mandature, cette dernière saison sera rythmée par quatre F.I.A. dont une qui débutera dès le vendredi 22 septembre et qui se tiendra sur 3 jours au District de la Vienne.

Les trois autre F.I.A. auront lieux au dates suivantes :

- 10 au 12 novembre 2023 au District de la Vienne
- 15 au 17 décembre 2023 au District de la Vienne
- 2 février au 4 février 2023 au District de la Vienne

Sur la saison 2022-2023, le président précise que 48 candidats ont été formés.

A la date de la réunion, dans le district de la Vienne, 161 dossiers d'arbitres sont complets et à jours sur un total de 185 arbitres.

L'objectif de la saison clairement affiché et avec la réalisation de 4 F.I.A. est d'atteindre un nombre de 210 arbitres sur la saison 2023-2024. Stéphane BASQ émet le souhait d'arriver à 220 arbitres en fin de saison.

David WAILLIEZ précise que, sur le territoire national, 15 700 dossiers arbitres sont complet sur les 23 000 arbitres que comptent la fédération. De plus, la LFNA a lancé une campagne de recrutement par le biais d'une affiche, présentée par M. WAILLIEZ. Il est précisé que cette affiche sera déployée dans les lieux autres que les stades (Supermarchés, Universités, …) afin de développer la visibilité de cette fonction auprès de personnes extérieures au football.

Une remise d'équipements (parkas) à des accompagnateurs, choisis sur la base du nombre d'accompagnements réalisés et surtout sur la qualité des retours, sera mis en place durant la saison.

ACTIONS DE FORMATION CONTINUE AUPRES DES STAGIAIRES

Sur la saison passée, les seules actions auprès des stagiaires ont été un questionnaire écrit sous format Google Forms que recevait les stagiaires.

Pour la saison 2023-2024 plusieurs pistes sont développées. Ainsi, trois moments de formations seront planifiés, deux moments seront consacrés à de la formation continue sur le terrain et le troisième et dernier moment sera une séance réalisée en salle. Ces trois actions de formations continue auront lieu en novembre/décembre, mars et avril, les dates et lieux de ces actions seront définis ultérieurement. Ces moments de formation seront réalisés avec les stagiaires formés en N, N-1 et N-2. Ceci permettra de créer une cohésion entre les néo-arbitres. Les actions réalisées sur le terrain en novembre/décembre et mars seront pilotées par Eddy BRANSWIK afin de réaliser un travail sur les placements et déplacements nécessaire à la fonction. De plus, l'action menée en avril sera une session dédiée aux travaux administratifs de l'arbitre.

Depuis la saison 2022/2023, avec l'arrivée de Clément PARILLAUD qui a la charge du suivi des stagiaires, une collecte régulière (tous les trois matchs) des retours faits par les accompagnateurs dans le livret auprès des stagiaires sera effectuée. Cependant, la saison écoulée ne fut pas une grande réussite quant au taux de réponse de la part des stagiaires. Ainsi, pour la saison 2023-2024, un même retour sera demandé aux accompagnateurs sur la prestation du stagiaire sous la forme d'une Google Forms.

PLAN D'ACTION DES VISITES DES CLUBS EN INFRACTION AVEC LE STATUT DE L'ARBITRAGE

La Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage se réunissant début octobre, la liste des clubs en infraction avec ce dernier sera connue après cette dernière. À la suite de la publication de cette liste, des actions de visite des clubs sera organisée par la C.D.P.A afin de les accompagner dans la mise en conformité avec le statut de l'arbitrage qui se termine au 29 FEVRIER 2024 pour la saison à venir.

Sur la saison écoulée, peu de clubs concernés nous ont permis de mener la réalisation des visites.

Les visites seront réalisées en deux parties. Ainsi, la première partie sera réalisé en salle afin d'expliquer le statut de l'arbitrage et une deuxième partie en option sera possible sur le terrain.

Les visites réalisées à la suite du label séniors ont, sur la saison passée, été prolifiques car ces visites déclenchent régulièrement l'envoi de personnes en F.I.A.

Le calendrier des visites s'étalera de mi-octobre jusqu'à mi-janvier et elles seront réalisées en binômes définis ultérieurement. Si les clubs refusent la visite, le district sera avisé et des échanges entre le club, le district et la C.D.P.A seront réalisés afin de s'entendre sur une date de visite.

POINT SUR LES ACCOMPAGNEMENTS

La C.D.P.A dispose à ce jour de 24 accompagnateurs, 13 arbitres en activité et 11 anciens arbitres et autres. Ce nombre est trop juste pour réaliser les désignations et assurer l'accompagnement des stagiaires. Idéalement, 45 voire 50 accompagnateurs sont nécessaires pour assurer la saison.

Une campagne de recrutement d'accompagnateurs sera mise en place avec l'introduction de ce rôle et de la commission des réunions de secteurs, proposition soutenue par le président Stéphane BASQ.

Ces interventions seront l'occasion de présenter la C.D.P.A et ces missions ainsi que le rôle et les missions de l'accompagnateur.

POINT SUR L'EVOLUTION DES ARBITRES STAGIAIRES

Outre les F.I.A et la formations continue, la C.D.P.A interviendra lors des formations arbitre de club.
La nomination effective des arbitres de club sera soumise à l'approbation du Comité directeur du District.

QUESTIONS DIVERSES

Le P.V. de la réunion de CDPA de mars 2023 sera publié.

L'ensemble de la commission exprime sa satisfaction sur la saison écoulée et souhaite une belle continuation pour la saison à venir.

Sébastien RECOUPE nous informe de sa réduction de disponibilité à la suite de la prise de sa nouvelle fonction de délégué régional.

La nomination des accompagnateurs est soumise à l'approbation du comité directeur.

David WAILLIEZ confirme l'étude de l'augmentation des frais d'accompagnement par la Ligue.

David WAILLIEZ félicite le travail effectué dans le district de la Vienne, très bon élève de la Ligue, et se réjouit des échanges constructifs lors de la réunion et a exprimé le souhait de poursuite dans cette voie en termes de formation et de fidélisation des arbitres.

Stéphane BASQ remercie David WAILLIEZ de sa présence et exprime une forte volonté de continuer le travail réalisé lors de la dernière année de mandature et exprime son intention de travail jusqu'au dernier jour de la saison 2023/2024.

Prochaine CDPA sur convocation

Le Président,
Sébastien AUBINEAU

Le Secrétaire,
Clément PARILLAUD